vos compatriotes, mais les pays même les plus éloignés bénéficient de vos œuvres. Continuez donc, avec le secours de Dieu, à témoigner votre dévouement à l'Eglise et aux âmes destinées au bonheur éternel. Pour Nous, afin de vous témoigner Notre bienveillance et de vous obtenir en abondance les faveurs célestes, Nous vous accordons, avec la plus grande affection, à vous, ma chère fille, et aux habitants de vos couvents, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 février 1900, de notre

Pontificat la 22° année.

LÉON XIII, Pape.

La cause des victimes de la Révolution

Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, a installé, le 5 février dernier, le Tribunal de l'Ordinaire chargé du

proces dans la cause des martyrs de septembre 1792.

Cette heureuse nouvelle intéresse à double titre le diocèse d'Angers : 1º Elle ne peut qu'encourager l'espoir de voir introduire bientot aussi la cause de nos « martyrs angevins »; 2º parmi les noms des victimes de septembre, conservés religieusement à Paris dans la crypte de la chapelle des Carmes, où reposent leurs ossements, on lit un nom angevin : celui de M. l'abbé Quéneau, curé

D'abord vicaire à Saint-Pierre-Montlimart, l'abbé Jean-Robert de la paroisse d'Allonnes. Quéneau prit possession de la cure d'Alonnes le 28 octobre 1789. Il avait été nommé à ce poste par le chapitre de Saint-Pierre-Montlimart, présentateur de ce bénéfice. Après son refus de prestation de serment à la constitution civile du clergé, M. Quéneau fut emprisonné à Angers, au Petit Séminaire, en 1791. Il profita de l'amnistie accordée par l'Assemblée constituante, en cette même année, mais retomba au pouvoir des ennemis de la religion qui le massacrèrent le 2 septembre 1792 à Paris. F. U.

Société de Notre-Dame-des-Champs

Les sociétaires de Notre-Dame-des-Champs offriront deux séances à leurs bienfaiteurs, l'une le dimanche gras à 7 h. 1/2, l'autre en matinée, le mardi gras à 1 h. 1/2. Ils joueront : Les deux sourds, comédie en 1 acte et Le Voyage en Chine, opéra comique en 3 actes.

Cercle paroissial de Notre-Dame

Dimanche et mardi, soirées données par les jeunes gens. Le Violoneux, opérette en 1 acte, d'Offenbach ; La poudre aux yeux, comédie en 2 actes, de Labiche; Le 66, opérette d'Offenbach. Le lever du rideau se fera à 8 heures.

Patronage Saint-Serge

Le dimanche 25 février et le mardi 27, les jeunes gens du Patronage Saint-Serge joueront Tête folle, très jolie pièce en 2 actes, par Antony Mars, et l'Invité, en 1 acte, par Blum.